FF SPORT U sport-u.com
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

FEUILLE DE MATCH

RUGBY

☐ Masculin ☐ à 15 ☐ Elite
☐ Féminin ☐ à 12 ☐ N2
☐ à 7 ☐ CFE
☐ IUT
IR ♦

Match joué le 2 à h Lieu

Arbitre (Nom et adresse)

EQUIPE A

Couleur maillots

	Nbre	Val	Pts
Essai		5	
But apres Essai		2	
But de Penalty		3	
Drop-Goal		3	
		TOTAL	

RESULTAT

A battu / fait match nul avec

à

EQUIPE B

Couleur maillots

Pts	Val	Nb	
	5		Essai
	2		But apres Essai
	3		But de Penalty
	3		Drop-Goal
	TOTAL		

N°	NOM - Prénom	N° Licence FFSU
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
COACH		* * D

N°	NOM - Prénom	N° Licence FFSU
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
COACH		* * D

SIGNATURES

Cap. Equipe A | Arbitre | Cap. Equipe B

Règlements sur
www.sport-u.com
page sports collectifs
cliquez sur rugby

Feuille à renvoyer par l'équipe gagnante dans les 24 H
au comité Régional du Sport Universitaire :

Règle 3.5 : L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre) et au capitaine de l'équipe adverse de sa licence valide (ou à titre exceptionnel d'une attestation délivrée par le CR Sport U) accompagnée de la carte d'étudiant.
La présentation des pièces ci-dessus signifie que l'A.S. est en possession du certificat de non contre indication à la pratique du sport de compétition.

Règle 3.6 : En cas de non respect de ces dispositions ou de fraude avérée, constatés même a posteriori, les sanctions suivantes seront automatiquement appliquées :
➨ **Match perdu par pénalité pour l'équipe fautive et suspension immédiate du joueur selon les règles des CMR ou CMN correspondantes**

Règle 5.5 : Vérification des licences et des cartes d'étudiant
Le capitaine d'équipe et l'arbitre doivent vérifier les licences et les cartes d'étudiant. Toute réserve portant sur la qualification d'un joueur doit être formulée par le capitaine sur la feuille de match avant le début de la rencontre.

Règle 5.8.1 : Sports collectifs
Le forfait d'une équipe (sauf cas de force majeure) est prononcé si le nombre de joueurs requis par le règlement n'est pas présent sur le terrain 20 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre...

Les réserves portant sur la qualification ou l'identité des joueurs doivent être formulées par écrit sur la feuille de match avant le début de la rencontre, signées par le capitaine réclamant et contresignées par l'arbitre et le capitaine adverse après prise de connaissance.
Si un joueur non inscrit sur la feuille de match entre en cours de partie, des réserves verbales motivées ou non sur sa qualification pourront être faites immédiatement en présence de l'arbitre, d'un juge de touche et du capitaine adverse. Elles seront ensuite inscrites sur la feuille de match à la mi-temps ou après la partie par le capitaine réclamant. L'arbitre en donnera connaissance au capitaine adverse et les contresignera avec lui.

Réserves ou réclamations équipe A	Réserves ou réclamations équipe B

SIGNATURES

Cap. Equipe A	Arbitre	Cap. Equipe B

RAPPORT EN CAS D'INCIDENT GRAVE AVEC EXCLUSION DE JOUEURS

NOM Prénom	N° Licence FFSU	EQUIPE	MOTIF DE L'EXCLUSION							
			Exclusion temporaire carton jaune	Exclusion définitive carton rouge	Jeu dangereux	Brutalité	Coups de pied sur joueur au sol	Menaces, insultes envers arbitre ou adversaire	Bousculade envers arbitre	Agression sur l'arbitre

RAPPORT CIRCONSTENCIEL DES FAITS

Arbitre

JOUEURS BLESSÉS

NOM	Prénom	N° Licence	Localisation blessure et circonstances